JUIN 2022

# LA NEWSLETTER DU SAMOS LEGAL CENTRE

*Bienvenue à la 9ème édition de la newsletter du Samos Legal Centre ! Ce mois-ci est à nouveau très chargé pour l'équipe d'ASF France, avec de nombreux nouveaux arrivants et demandes d'entretiens de préparation. L'équipe a continué de recueillir les commentaires de ses bénéficiaires et a travaillé ardemment pour sauvegarder le droit de demander l'asile.*

## Histoires d'asile

*"Bien sûr, cette décision signifie beaucoup pour moi et j'étais super heureuse quand je l'ai reçue. Je me suis enfin sentie en sécurité "* - A*, bénéficiaire du Samos Legal Centre.

En juin, alors que de plus en plus de bénéficiaires d'ASF France recevaient des décisions positives sur leurs demandes d'asile, des inquiétudes concernant l'expulsion imminente du camp de réfugiés de Zervou ont été exprimées comme le principal défi auquel sont confrontés les réfugiés nouvellement reconnus.
Avec seulement 30 jours pour quitter le camp après avoir reçu leur décision positive, beaucoup d'entre eux risquent de se retrouver sans abri alors qu'ils attendent toujours de recevoir leur carte de résident grec. Ces documents permettent aux réfugiés d'accéder au marché du travail et aux aides à l'intégration. Alors que les délais d'attente pour recevoir ces documents augmentent au cours de d'été, ASF France et ses partenaires à Samos ont fait part au HCR et au responsable du camp de leurs inquiétudes quant au nombre croissant de réfugiés sans-abri à Samos.

*"Vous m'avez donné du courage car j'avais très peur de cet entretien d'asile mais vous m'avez rappelé que je suis une femme forte et vous m'avez poussé à continuer.*
*Mais maintenant, il ne me reste que 20 jours pour quitter le camp. J'attends toujours mes documents, notamment ma carte de séjour grecque et mon numéro d'identification fiscale.*
*Je ne peux pas louer un endroit pour vivre car je n'ai pas d'argent. Et je ne peux pas travailler pour gagner de l'argent parce que mes documents ne sont pas encore prêts. Alors, que puis-je faire ?"*

Depuis le mois de février, l'équipe d'ASF France à Samos a constaté que ses bénéficiaires qui ont besoin d'un traitement médical urgent sur le continent ne voient plus les coûts de ces transferts couverts par les autorités. Au contraire, on leur demande de payer eux-mêmes leurs billets de ferry depuis Samos et de se rendre par leurs propres moyens vers d'autres sites d'hébergement. Pour de nombreux résidents vulnérables des camps n'ayant pas de moyens physiques et financiers, cela représente un obstacle insurmontable pour recevoir le traitement dont ils ont besoin. C'est notamment le cas des demandeurs qui ne sont pas éligibles ou des bénéficiaires d'une aide en espèces en Grèce.

Depuis qu'elle a eu connaissance de cette pratique, l'équipe d'ASF France a fait part de ses préoccupations au HCR et à la direction du camp sur les obstacles subis par les demandeurs d'asile pour recevoir un traitement médical à Samos. Malgré cela, les transferts médicaux facilités restent en suspens à Samos.

F* a contacté l'équipe d'ASF France pour la première fois en mars. Il était séropositif et ne pouvait pas recevoir de traitement adapté à sa maladie à Samos. Il a déclaré avoir remarqué une baisse de son niveau d'énergie et des changements dans la pigmentation de sa peau alors qu'il vivait sans traitement.

Pendant deux mois, ASF France a soumis des requêtes hebdomadaires aux autorités, demandant son transfert immédiat pour traitement.

Lire la suite

## Le chiffre du mois

En juin, 164 nouveaux arrivants ont été enregistrés dans le camp de réfugiés de Zervou, à Samos. L'équipe d'ASF France a travaillé à plein régime pour s'assurer que les demandeurs étaient informés de leurs droits tout au long de la procédure et qu'ils étaient préparés à leurs entretiens d'asile. Au total, 242 consultations ont été réalisées.

L'équipe a accueilli 41 nouveaux bénéficiaires, principalement originaires de Sierra Leone, RDC, Syrie, Guinée et Cameroun. 82 préparations d'entretiens ont été effectuées à destination de 48 demandeurs d'asile. Il n'y a toujours pas de médecin permanent dans le camp, ce qui a entraîné le report de nombreux entretiens car les demandeurs n'avaient pas encore reçu leur évaluation de vulnérabilité, une exigence de la législation européenne.

Les 2 avocates d'ASF France à Samos ont soumis 42 requêtes aux autorités en juin, demandant des transferts médicaux pour les demandeurs, des modifications des données personnelles et des retranscriptions d'entretiens, plaidant pour que les demandeurs soient logés et que leurs demandes d'asile enregistrées à Samos. A notre connaissance, au moins 11 des bénéficiaires d'ASF France ont reçu des décisions positives ce mois-ci.

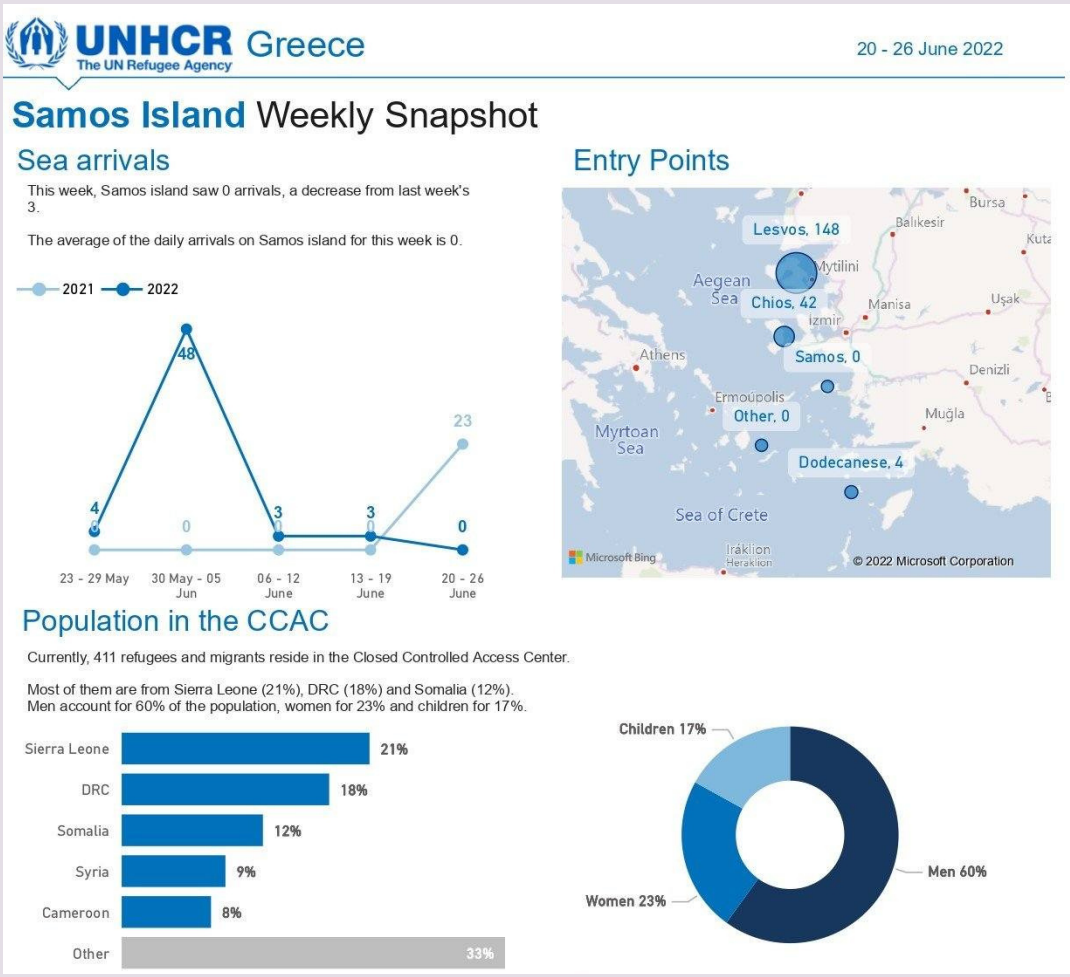


L'aperçu hebdomadaire du HCR fournit une ventilation des nationalités vivant dans le camp, y compris les arrivées et les transferts.

21% des demandeurs d'asile et des réfugiés à Samos sont originaires de Sierra Leone, 18% de la République démocratique du Congo et 12% de Somalie.

Les hommes représentent 60% de la population, les femmes 23% et les enfants 17%.

## Signez la pétition !

Le 7 juin dernier, cela faisait un an que le gouvernement grec avait déclaré que la Turquie était un "pays tiers sûr" pour les demandeurs d'asile originaires d'Afghanistan, de Somalie, du Pakistan et du Bangladesh, en plus des Syriens.

Dans la pratique, cela signifie que les demandeurs d'asile originaires de ces pays sont d'abord interrogés séparément sur la Turquie, quelle que soit la durée de leur séjour dans ce pays. Ils doivent démontrer que la Turquie n'est pas sûre pour eux afin d'être "admis" et ensuite interrogés sur leur propre pays. Pour les nombreux demandeurs d'asile qui n'ont fait que transiter par la Turquie et y sont restés moins d'un ou deux mois, il leur est difficile de fournir au service d'asile grec la preuve qu'ils ne seraient pas en sécurité dans ce pays, étant donné la courte durée de leur séjour.

Depuis cette décision, l'équipe du Samos Legal Centre a assisté à une augmentation considérable des demandeurs de ces pays recevant des rejets du service d'asile. En 2021, près de 6000 décisions de rejet ont été émises sur la base de cette décision, pourtant aucun retour en Turquie n'a eu lieu depuis mars 2020. Les demandeurs sont soumis aux restrictions géographiques à Samos et n'ont jamais la possibilité d'exprimer les raisons pour lesquelles ils ont quitté leur propre pays.

Avocats sans Frontières France, ainsi que des organisations et des groupes de la société civile, demandent la révocation de cette décision ministérielle conjointe prise il y a un an. Pour nous soutenir : merci de signer la pétition disponible ici !